

Réforme de la Facturation Électronique (RFE)

Communication fournisseurs

1er septembre 2026

Sommaire

1

Dispositif au 1er septembre 2026

2

Adresses de facturation (VIVEST + VIVEST pour le compte de l'ONV)

3

Mentions obligatoires à faire figurer sur vos factures

4

Vos contacts

Dispositif au 1er septembre 2026

Vivest est prêt !

Adressez vos factures électroniques

Dans le format de votre choix conforme à la RFE (Factur-X, UBL, CII).

Pas encore soumis à la RFE ?

Vous pouvez continuer à nous transmettre vos factures au format PDF, à l'adresse factures@vivest.fr.

Deux périmètres SIREN

VIVEST et VIVEST pour le compte de l'ONV (mandat de gestion) : chaque facture doit être routée avec les bonnes références (détails p.4).

Anticipez dès maintenant

Appliquez sans attendre les mentions obligatoires sur vos factures pour un traitement rapide par nos équipes.

Adresses de facturation électronique

VIVEST et VIVEST pour le compte de l'ONV

VIVEST

Adresse de facturation électronique / Forme

362801011 (SIREN)

Destinataire facture

VIVEST

N° de SIREN

362801011

N° TVA intracommunautaire

FRoC362801011

VIVEST POUR LE COMPTE DE L'ONV (MANDAT DE GESTION)

Adresse de facturation électronique / Forme

849167002_0010 (SUFFIXE)

Destinataire facture

VIVEST pour le compte de l'ONV

N° de SIREN

849167002

N° TVA intracommunautaire

FR09849167002

VIVEST et VIVEST pour le compte de l'ONV utilisent des codes distincts : ne jamais utiliser les codes de l'un pour facturer l'autre.

Facture : mentions obligatoires

À respecter pour un traitement rapide par nos équipes

Identification facture	Identification fournisseur & client	Montants & paiement
• Date d'émission • Numéro unique (chronologique) • Numéro du bon de commande / du marché / de l'ordre de service • Nature du document (facture, avoir, acompte)	• Dénomination sociale, adresse • N° SIREN + SIRET, forme juridique • N° TVA intracommunautaire • Entité facturée : VIVEST ou VIVEST pour le compte de l'ONV selon le cas	• Montant HT, taux et montant de TVA • Total TTC • IBAN / BIC • Cession de créances

En l'absence de ces mentions, la facture pourra être refusée ou son traitement retardé.



Groupe ActionLogement

Merci pour votre collaboration

dans le cadre de cette transition vers la facturation électronique.

Questions sur la RFE

comptabilite.fr@vivest.fr

Envoi de factures PDF (non soumis à la RFE)

factures@vivest.fr

www.vivest.fr